

*Pour diffusion immédiate*

## **Faits saillants de la séance régulière du conseil d'arrondissement du 12 janvier 2016**

**Montréal, le 19 janvier 2016** – En ouverture de la séance régulière du conseil d'arrondissement du 12 janvier, les élus ont tenu à souhaiter une bonne et heureuse année à toute la population du Sud-Ouest. En l'absence du maire Benoit Dorais pour des raisons de santé, la conseillère de Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles, Sophie Thiébaud, a présidé la séance du conseil.

Des citoyens de Saint-Henri, résidant en face du secteur Cabot, sont venus en conseil faire état de nuisances, principalement le bruit généré par deux entreprises sises sur Saint-Patrick et par le nouveau clos de voirie du Sud-Ouest, relocalisation liée aux travaux de l'échangeur Turcot.

« Le secteur Cabot est industriel depuis plusieurs décennies. Les entreprises y opèrent donc de plein droit en fonction de la réglementation d'urbanisme. Ce dossier nécessite des solutions multiples de mitigation auxquelles nous travaillons, en concertation avec les entreprises. Par exemple, une des entreprises pourrait installer sur ses véhicules lourds un dispositif de recul de nouvelle génération, beaucoup moins bruyant », a dit la conseillère Thiébaud.

Par ailleurs, un maximum d'efforts sera déployé pour diminuer l'impact de la présence temporaire du clos de voirie dans le secteur.

### **Appels d'offres**

Le conseil procédera au lancement des appels d'offres suivants :

- Réaménagement de deux étages à la bibliothèque Marie-Uguay;
- Réaménagement du parc Joe-Beef;
- Réaménagement des aires de jeu du parc Vinet;
- Installation de balançoires dans divers parcs;
- Réaménagement du casse-croute au complexe récréatif Gadbois;
- Plans et devis pour le chalet du parc Oscar-Peterson.

### **Première tempête de l'hiver : mission accomplie**

La première tempête de l'hiver 2015-2016 aura laissé au sol une accumulation de quelque 55 cm de neige. « Ce premier chargement hivernal s'est bien passé. Nos employés ont été présents, malgré la période des Fêtes, et nous les en remercions.



J'invite la population à consulter l'onglet sur nos [opérations de déneigement](#), disponible sur notre site Internet, et notamment l'application info-neige qui est un bon outil pour connaître l'état de la situation », a dit le conseiller de Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles, Craig Sauvé.

### **Amélioration des infrastructures**

Le conseil a octroyé le contrat suivant :

- 33 278 \$ pour l'acquisition de deux tondeuses automotrices de braquage 360° à plateau ventral d'une largeur de 72 pouces.

### **Soutien à la communauté**

L'arrondissement a renouvelé la convention de nombreux organismes partenaires et leur a octroyé le financement nécessaire pour leur permettre d'offrir, en 2016, des services complémentaires à ceux du Sud-Ouest.

- 368 711 \$ au Centre sportif de la Petite-Bourgogne pour l'exploitation de l'installation et la réalisation d'activités de loisir, et 97 717 \$ pour l'entretien sanitaire;
- 67 117 \$ aux Loisirs Saint-Charles pour la réalisation d'activités sportives et de loisir;
- 17 597 \$ au Centre d'intégration à la vie active (CIVA) pour la réalisation d'activités de loisir destinées aux personnes vivant avec un handicap physique;
- 174 921 \$ au Centre récréatif, culturel, sportif (CRCS) St-Zotique pour l'exploitation de l'installation et la réalisation d'activités de loisir;
- 20 849 \$ à Opération Jeunesse Ville-Émard/Côte St-Paul pour la réalisation des activités de loisir jeunesse;
- 276 821 \$ au Centre de loisirs Monseigneur Pigeon pour l'exploitation d'une installation et la réalisation d'activités de loisir;
- 20 849 \$ à la maison des jeunes La Galerie pour la réalisation des activités de loisir jeunesse dans Saint-Henri;
- 31 270 \$ au Centre culturel Georges-Vanier pour la pratique des activités culturelles, et 23 125 \$ pour assurer le soutien à l'accueil;
- 20 440 \$ à la bibliothèque des jeunes de Montréal (Montreal Children's Library).

De plus, Groupe Paradoxe s'est vu accorder une aide financière de 10 624 \$ correspondant aux frais de permis pour l'aménagement de logements dans l'ancien presbytère de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Ils sont destinés aux jeunes en réinsertion sociale.

Aussi :

- 2 000 \$ au Festival international de courts métrages du Sud-Ouest *Longue vue sur le court*;
- 220 \$ à la Société de développement commercial Monk pour la tenue de la Magie polaire;
- 200 \$ au Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes.

## **Le Sud-Ouest en évolution**

Le conseil a procédé à l'adoption de sept plans de construction ou de modifications en vertu des Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

## **Sécurité urbaine**

Un accident survenu en novembre dernier a relancé la question de la sécurité piétonne à l'angle du boulevard des Trinitaires et de la rue Irwin. « Ces dernières années, cette intersection a été le théâtre de nombreux incidents, dont un mortel. Pour y remédier, des discussions ont présentement cours entre les élus, les services de l'arrondissement et la Table de sécurité urbaine. À ce jour, plusieurs améliorations ont été apportées et nous poursuivrons le travail. On pourrait par exemple penser à la modification des feux de circulation ou à la reconfiguration de l'entrée du terminus d'autobus Angrignon », a indiqué Anne-Marie Sigouin, conseillère d'Émard–Saint-Paul.

## **À l'agenda**

Plusieurs activités culturelles auront lieu au cours des prochaines semaines. Jusqu'au 30 janvier, le [Centre culturel Georges-Vanier](#) propose l'activité de médiation culturelle *les Captivantes*, une exposition collective du Centre d'apprentissage parallèle de Montréal. Par la création, les participants sont appelés à tisser des liens, ce qui permet de briser l'isolement. La [maison de la culture Marie-Uguay](#) présente le concert de vidéomusique *Allégorie de ruelle* du groupe Magnitude 6, le 24 janvier à 14 h. Toujours à Marie-Uguay, il y aura vernissage de l'exposition *Courtepointe moderne*, le 31 janvier, à 14 h.

« Par ailleurs, j'invite la population à participer en grand nombre à la 4<sup>e</sup> [randonnée familiale du parc Angrignon](#), le 13 février prochain, activité organisée par le club de natation du Sud-Ouest (CASO) et les Amis du parc Angrignon. Différents défis sont proposés aux skieurs et raquetteurs. Pour ceux qui ne connaissent pas ce magnifique parc, c'est une belle façon de le découvrir ! Par ailleurs, peu avant Noël, nous avons lancé le projet pilote [Les mardis d'Émard](#), une nouvelle programmation de sports et de loisirs offerte aux familles du quartier Émard. Les inscriptions sont présentement en cours », a pour sa part indiqué Alain Vaillancourt, conseiller d'Émard–Saint-Paul.

### **Prochaines séances du conseil d'arrondissement**

La prochaine séance régulière se tiendra le mardi 2 février 2016 à 19 h. La mairie d'arrondissement est située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>e</sup> étage. Les séances régulières du conseil sont diffusées en ligne et peuvent être suivies en direct ou en différé à partir des archives.